

| N <sup>o</sup>   | DESCRIPTION DU SECTEUR DE FRÉQUENTATION   |
|--|---|
| L'étendue de la zone est délimitée par la ligne tracée sur la carte, ayant son : |   |
| 1  | Point d'origine à l'intersection du boulevard St-Laurent et du Queensway pour tourner ensuite en direction nord sur St-Laurent en incluant le côté direction nord jusqu'au chemin Hemlock vers l'est en incluant les deux côtés puis vers le nord sur la promenade Aviation en l'incluant jusqu'à la rivière des Outaouais.     |
| 2  | Direction est le long de la rivière des Outaouais pour se diriger vers le sud à l'extrémité est des terrains de la CCN et de la Défense Nationale qui délimitent la ceinture verte en coupant l'autoroute 174 et chemin St-Joseph. Elle tourne vers l'ouest au sud de St-Joseph en l'incluant pour se rendre à l'autoroute 174. |
| 3  | Elle tourne vers le sud jusqu'au chemin Innes, et tourne vers l'ouest sur ce dernier en incluant la direction ouest du chemin jusqu'à l'autoroute 417.  |
| 4  | Elle longe l'autoroute 417 vers le nord pour se poursuivre à l'ouest sur le Queensway jusqu'au point d'origine.   |

**École élémentaire publique Séraphin-Marion**

